

Article original

Le tissu social Boudouma à l'épreuve des enjeux de développement du lac Tchad : focus sur la période avant Boko Haram

Kiari Fougou Hadiza

Géographe, Enseignante-chercheure, Maître-Assistante des Universités du CAMES à l'Institut Supérieur en Environnement et Écologie (IS2E), Université de Diffa, BP 78 –Diffa/Niger.

Auteur correspondant : hadiza.kiarifougou@gmail.com

Article soumis le 02/08/2021 et accepté 06/12/2021

Résumé : Situé au cœur du Sahel à cheval sur quatre frontières (Cameroun, Niger, Nigéria, Tchad), le lac Tchad constitue une aire d'activités socio-économiques importante dans la sous-région. Les communautés Boudouma (ou yedena) qui habitent traditionnellement le lac se distinguent par leur culture et leur langue, et constituent une diaspora assez forte au Tchad et au Niger, avec une faible extension au Nigéria et au Cameroun. L'objectif de cette contribution est de mettre en évidence la structuration des communautés Boudouma avant l'avènement de Boko Haram et démontrer la contribution de ces communautés au pôle de développement du lac Tchad. Les résultats de cette contribution sont fournis par les données de plusieurs enquêtes de terrain complétées par des sources écrites. Les communautés Boudouma sont bien structurées socialement et économiquement. Ce qui leur permet de garder leur originalité malgré les péripéties des temps. Cependant, elles se retrouvent mal connues et peu favorisées par le pouvoir central. Une nouvelle reconfiguration y est apparue pendant les quatre dernières années avec le phénomène Boko Haram.

Mots clés : Lac Tchad, population, Boudouma, diaspora, développement.

Abstract : Located in the heart of the Sahel straddling four borders (Cameroon, Niger, Nigeria, Chad), lake Chad is an important socio-economic activity area in the region. The Boudouma (or yedena) communities that traditionally inhabit the lake are distinguished by their culture and language, and constitute a fairly strong diaspora in Chad and Niger, with a small extension to Nigeria and Cameroon. The objective is to highlight the structuring of the Boudouma communities before the advent of Boko Haram and to demonstrate the contribution of these communities to the development pole of lake Chad. The results of this contribution are provided by

data from several field surveys supplemented by written sources. Boudouma communities are well structured socially and economically. This allows them to keep their originality despite the adventures of the times. However, they are not well known and not favoured by the central government. A new reconfiguration has appeared in the last four years with the Boko Haram phenomenon.

Keywords: Lake Chad, population, Budouma, diaspora, development.

1. Introduction

Avant la crise Boko Haram, la région du lac Tchad pouvait être considérée comme un système régional organisé par des liens migratoires et des circuits d'échanges articulant des zones plus ou moins peuplées, à potentiel agricole et économique important, à des espaces plus fragiles (Magrin et De Monclos, 2018 p.25). A partir de 2009, un mouvement djihadiste est né au Nigéria va se reprendre dans les autres États (Niger, Cameroun, Tchad). Les exactions causées par Boko Haram et les restrictions liées aux mesures de l'état d'urgence (déplacement de population, évacuation du lac Tchad et des rives de la Komadougou, restriction des déplacements et renforcement des contrôles, interdiction des motos, de la navigation, de la vente au détail du carburant, des engrais...) qui prévalent depuis 2015 ont affecté les populations du bassin immédiat du lac Tchad. Aujourd'hui, le lac Tchad est contrôlé de manière quasi exclusive par les éléments de Boko Haram. Cette dynamique rompt avec l'histoire du lac Tchad qui a toujours constitué un lieu de refuge pour les populations qui refusaient d'être soumis à la domination des royaumes et califats environnants (Kanem, Bornou, Usman Dan Fodio) et à l'administration coloniale, notamment française. Et même en fin du XX^{ème} siècle le lac Tchad a servi à plusieurs reprises de base de repli pour des groupes rebelles tchadiens, (Lemoalle & Magrin, 2014).

L'insécurité et les réponses sécuritaires déployées par l'Etat du Niger en réponse à la menace du *Boko Haram* ont provoqué le tarissement et la modification des circuits et des flux commerciaux de bétail, de commerce du poisson et de produits agricoles sur lesquels la prospérité de la région lacustre et du bassin de la Komadougou Yobé s'est construite (Kiari Fougou & Lemoalle, 2016, p.14). Le

cosmopolitisme, l'intégration par le bas et l'espace de libre circulation des personnes et des biens que constituait le lac Tchad ont été remis en cause. Pour comprendre la manière dont les dynamiques contemporaines affectent les populations et l'économie politique de la région du lac, il est nécessaire de réinscrire ces transformations dans une histoire plus longue de l'exploitation des ressources du lac. Cet article s'inscrit dans une série de papiers qui vise à comprendre le mode de vie de la société boudouma. Les développements qui suivent éclairent notamment la contribution des Boudouma au développement de la zone et leur capacité d'adaptation à un environnement bioclimatique et humain en perpétuelle évolution. Cette analyse constitue un point d'étape de la situation de ces populations pour explorer, dans un prochain article (Kiari Fougou, 2020 en cours), l'impact de Boko Haram, des mesures d'état d'urgence mais aussi des tentatives d'accaparement de terres de 120 000 ha dans la région de Diffa par la société saoudienne Al Horaish, sur ces populations dont les moyens d'existence dépendent de cet écosystème singulier dans l'espace sahélien.

L'irruption grandissante de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, et les mesures d'urgence qui s'en sont suivies à partir de 2015 ont contraint une partie de cette communauté à migrer vers les zones plus sécurisées. Quelle position occupent ces communautés dans leurs territoires avant ce phénomène désorganisateur ? Quelle est leur contribution à leur essor socio-économique ?

2. Matériel et méthodes

Les analyses de cet article découlent de données qualitatives produites au fil d'entretiens et d'observations de terrain conduites dans la partie du lac Tchad au Niger entre 2010 et 2013 (Kiari Fougou, 2014). Les séances d'entretiens individuels et des focus group ont porté sur les origines et la structure sociale et spatiale des communautés boudouma pour mieux comprendre les mutations sociales, leur relation au pouvoir politique mais aussi leurs adaptations à l'environnement variable du lac Tchad. Ces éléments permettent d'appréhender le rôle joué par les populations

boudouma dans le développement de cet espace. Des acteurs groupes stratégiques (Olivier de Sardan, 2005) interviewés présentent des profils variés : autorités administratives de l'Etat, coutumières, etc. Ces données ont été complétées par d'autres phases de terrain notamment en août 2017 au Niger et au Tchad lors des différentes rencontres et en octobre 2018 dans le cadre du forum boudouma pour la cohésion communautaire tenu à Bol dans la province tchadienne du lac Tchad. Ces terrains multiples ont permis de développer plusieurs approches (synchronique, diachronique) dans le cadre de l'analyse, de l'interprétation des données et du recoupement des informations recueillies.

3. Résultats

3.1 Qui sont les Boudouma ou Yedena¹

3.1.1 Des communautés isolées : une position ambiguë par rapport au pouvoir central

Insulaires et riverains les Boudouma forment un grand ensemble dans le lac Tchad (Figure 1.), et s'adaptent au contexte hydrologique de cet espace comme nous allons l'illustrer. L'hégémonie de cette communauté s'était fermement établie sur les îles et tous les espaces susceptibles d'être inondés : « *Ils possèdent dans leurs îles des troupeaux de bœufs et de moutons. Ce sont les maîtres incontestés du [Lac] Tchad et ils ne craignent, dans leurs îles, aucune agression* », (Foureau, 1902, p.618). Le terme Boudouma est la transcription kanouri du terme qui désigne « habitant de l'herbe ». C'est le nom qui leur est généralement donné par les autres groupes ethniques. Selon Bouquet (1990, p.162), le nom boudouma, d'origine Kanembou, peut avoir deux significations selon qu'il vient de « *budu* » (herbes aquatiques) ou de *budu* (gratuit). Ils seraient alors ceux qui vivent dans/de l'herbe (les roseaux, les papyrus, les îles flottantes, allusion à leur habitat insulaire) et/ou ceux qui vivent des choses gratuites (allusion au fait qu'ils peuvent vivre en autarcie ou au libre accès des pâturages et leur abondance dans le lac, mais aussi qu'ils peuvent se procurer le complément ou

¹ Les Boudoumas s'appellent Yedena

le superflu en razziant les régions voisines). Au début du XIX^{ème} siècle, les Yedena s'apparentaient à ces « tribus without rulers », les « tribus sans maîtres » que John Middleton et David Tait (1958) ont tenté de caractériser. Le pouvoir était diffus et leurs rôles politiques restaient faiblement différenciés (Verlet, 1967, p.193). Ces communautés comme la plupart des populations du bassin tchadien seraient originaires du Yémen. Eux se qualifient de Yedena.

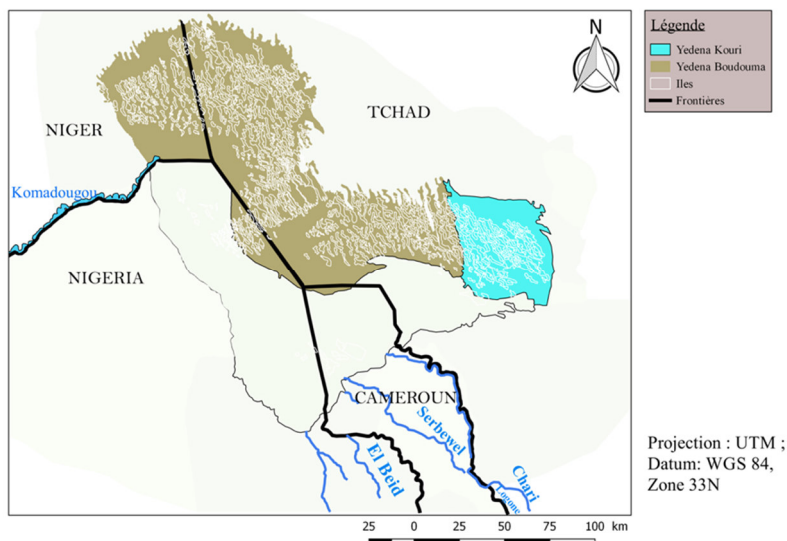


Figure 1. Zones de répartition des communautés Yedena (Boudouma et Kouri) autour du lac Tchad

(Source : Lemoalle et Magrin, 2015 modifiée)

Les Boudouma ne sont pas des peuples Kanouri et ne font pas partie du sous-groupe Kanouri, même s'ils ont le même mode de vie que ces derniers qui vivent dans l'archipel à l'est de Bol. Au Niger, les Yedina se différencient clairement et ne regroupent que des Boudouma, alors qu'au Tchad, Yedina regroupe le Boudouma mais aussi les Kouri (Koubouri, Kuri), (Tilho & Landeroin, 1910 p.310). D'après les écrits arabes d'Ibn Saïd, ce sont les Kuri qui, au XIII^{ème} siècle donnèrent le premier nom au lac Tchad, Koura. Cette

appellation « Koura²» fait certainement allusion à l'ancien Méga lac Tchad, où la surface du lac est grande avec un niveau relativement élevé. On comprend alors que la désignation collective est faite sur la base de quelques caractéristiques communes à ces groupes comme leur milieu, leur mode de vie et leur activité principale basée sur l'élevage. Leur implantation géographique liée aux besoins de vache kouri a longtemps limité leurs mélanges avec d'autres populations.

Ces peuples ont leur propre langue le yedenami une langue tchadique vernaculaire. Ils utilisent le kanouri comme langue véhiculaire et commerciale. Au Niger, le Boudouma fut reconnu officiellement comme neuvième ethnie durant la conférence nationale souveraine en 1991 et la langue yedenami reconnue et diffusée quelques années plus tard à partir de 2002 par l'office de la radio et de la télévision du Niger.

En somme, nous sommes en présence d'un groupe humain dont le mode de vie en autarcie, la spécificité de leurs activités économiques basées sur l'élevage du bœuf kouri et la répulsivité de ce milieu fait d'elles des communautés difficilement maîtrisables par les pouvoirs centraux.

3.2 Généalogie des Boudouma : clans et groupes claniques

Ce sont ces caractéristiques qui définissent largement leur généalogie. Pour comprendre la généalogie des communautés boudouma, il est important de se référer à leur hiérarchisation. D'après les témoignages issus de nos enquêtes de terrain³, les Boudoumas indiquent une origine géographique commune. Leur ancêtre le plus proche est Maïna Riï Maï Dounama, qui serait originaire du Yémane (Yémen, au Proche Orient) d'où ils étaient

²² Koura qui signifie immense, grande en langue Kanouri

³Témoignages de : Boulama Goni Kafougou et Kiari Maina Malam Laminou à Doroléléwa, Lawan Fougou de Gadira, Kiari Madouma de Doua (Dôa) (Entretien de novembre à décembre 2010), Boulama Abdou et communautés (entretien de juin 2012 à Féféwa), ensuite Abba KadjiMalamLaminou, KiariFougouMalamLaminou (entretien du 27 juin, 2010 à N'guigmi).

venus depuis 1121 ans⁴. Contraint par le manque d'eau et la désertification qui caractérisait le Yémen Maina Rii engagea un périple de voyage qui lui permettra de trouver un endroit plus productif. Il prend la route, avec quatre de ces fils (Mandla, Maïdjoo, Arichoua et Karami) accompagné d'un de ses cousins nommé Malli.

Après un long parcours, ils arrivèrent à Boulane dans la région du lac Tchad, où ils s'installent. Là, Maïna Rhî épouse Sado Saoram une princesse Sao de Kawa (actuel Baga Kawa) au Nigéria. Les Sao reconnus comme des géants légendaires qui peuplaient la région sud du lac étaient très présents à Doro Bindir et Doro Baga (actuelle île de Doron Baga). Au cours du premier millénaire après JC, a émergé au sud du lac Tchad, l'une des plus grandes civilisations de l'Afrique, la « civilisation Sao » qui s'étendait depuis la Komadougou Yobé à l'ouest jusqu'au lac Fitri à l'est. C'est l'un des premiers peuples que l'on peut nommer dans le bassin (Chapelle, 1986, p. 17). Ils étaient des hommes de grande taille. Les ossements découverts dans leurs cimetières le prouvent. Les Sao maîtrisaient les techniques du fer, comme en atteste les traces retrouvées sur les lieux de l'ancienne mer paléotchadienne (Sambo, 2010). Il est probable que le rivage bornouan du lac Tchad ait été la partie la plus accueillante pour les populations qui suivaient le retrait du lac (Bouquet, 1990).

D'après la légende l'union de Maïna Rhî et de Sado Saoram donne un enfant qu'ils nommèrent Mai Boulou. Certains témoignages soulignent que tous les trois enfants de Maïna Rii seraient issus de son épouse Sado dont l'aîné est Boulou, ensuite Mandla, et Djougodji le cadet. Aujourd'hui, bien que la limite de l'aire Sao reste incertaine (Seignobos, 2015) on peut penser que les Boudoumas restent les héritiers du Sao dans sa limite nord.

Plus tard après leur installation, Arichoua le fils de Maina Rii et Malli le cousin ont décidé de quitter le lac Tchad. Ari Choua va s'installer

⁴ Témoignage de *Bawali Malam Kangomi, femme âgée de 70 ans, entretien du 11 octobre 2018 à Bol au Tchad.*

plus au nord du Niger avec son cousin Malli. On pense que Arichoua devient l'ancêtre des Touaregs de l'Aïr (le nom Aïr dérive de Ari Rhii). Après avoir séjourné quelques années, Malli quitte aussi l'Aïr et continue son périple vers l'ouest nigérien où il se réfugie dans la région du fleuve. Malli était un homme de grande taille, avec ses yeux tellement rouges, qu'on qualifie de « braise ». C'est ainsi que Malli devient l'ancêtre de Zarma, celui qu'on aime appeler Mali Bero. Ce qui expliquerait d'ailleurs le déclanchement du cousinage ou parenté à plaisanterie⁵ entre Boudouma et Zarma et entre Boudouma et Touareg car ces trois ethnies relèvent de la même ascendance. Au Niger, la parenté à plaisanterie est également très développée, dans la pratique. Karami, devient l'ancêtre des Boudouma Karamiaa et des Karrâ (la fraction toubou Kara).

Ainsi, les trois frères Maïdjo, Mandla et Maïbouloua ont fondé leurs foyers dans cette région et donnent les ancêtres dont ceux de Boulou, les « Maïbouloua », ceux de Mandla les « Mandla » ou plus connu sous « Boudjia », nom qui dérive du prénom de leur mère Boudji et ceux de Maïdjo qui deviennent les « Maidjougogdjia » (Figure 2). Ces racines historiques forment aujourd'hui les grands groupes claniques de Yedena Boudouma de la région du lac Tchad.

⁵ Un affrontement verbal au cours duquel on peut s'insulter entre membres de certaines ethnies, mais qui constitue en réalité un moyen de décrispation sociale. Au Niger, ces altercations verbales sont ainsi autorisées entre Peuls, Maouris et/ou Bérés-Béris, entre Djermas, Songhaïs, Bagobiris et Touaregs, entre Gourmantchés et Touaregs...etc. Elles atteignent leur paroxysme lors des grands rassemblements, comme les baptêmes, les mariages, les obsèques, où elles peuvent choquer un public non averti tant les piques sont acérées. Personne ne perd son sang-froid pour autant. C'est codifié. Source : <http://www.jeuneafrique.com/mag/270900/societe/cousinage-a-plaisanterie-au-niger-sinsulter-juste-pour-rire/>

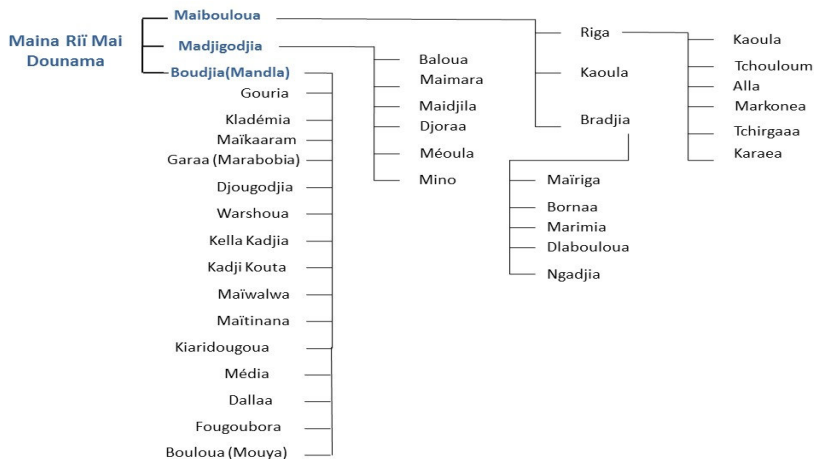


Figure 2. Généalogie des communautés Boudoumas

(Source : Kiari Fougou, 2014, p.96 modifiée)

Chacun des clans comporte plusieurs sous-groupes divisés en plusieurs lignages qui comportent plusieurs familles. Cette arborescence éclaire la structuration de la société boudouma, où l'individu se sent d'abord lié à un clan, à son sous-groupe clanique, à un lignage, à une famille, avant d'appartenir à un village. Parmi ces groupes claniques, on peut citer à titre d'exemple les Boudouma du clan Boudjia (Mandla) représentés en grand nombre sur notre zone d'étude, qui regroupent plusieurs sous-groupes (Gouria, Kladémia, Maïkaaram, Garaa, Kaoloua, Warshoua, KellaKadjia, KadjiKoutaa, Maïwalwa, Bouloua, Maïtinana, Koutaa, ...etc). Ces principaux sous-groupes sont à leur tour fragmentés en plusieurs lignages parmi lesquels, les Bouloua qui sont répartis en quatre familles, les Kaaloua, les Djila, les Riva et les Maïnaa (Figure 3).

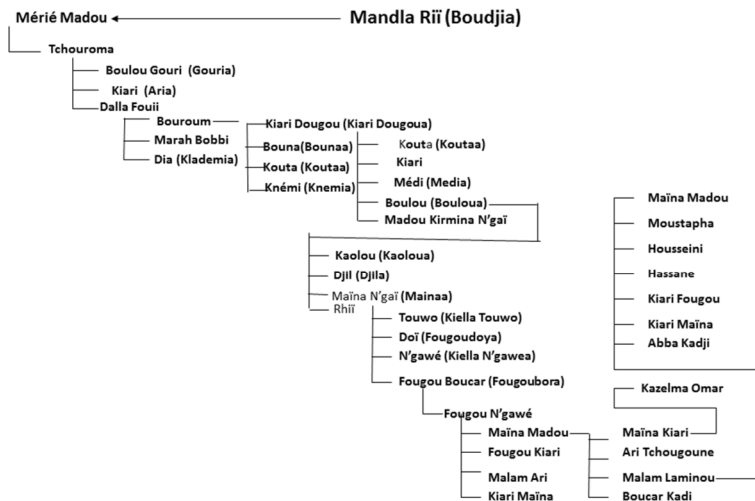


Figure 3. Généalogie du clan Boudjia : les descendants des différents lignages/ fractions, ou familles

(Sources : Kiari Fougou, 2014 p.95, et données de terrain 2017)

La société boudouma était initialement présente à Diwino un village tchadien de la cuvette nord avant de progresser sur les rives nigériennes il y a un peu plus de 550 ans⁶. Ce qui expliquerait aussi leur importance numérique au Tchad. Sur la partie nigérienne du lac, le nommé Kiari Fougou Kaï fut chef de tous les clans boudouma avant 1900. Peu après sa nomination, Kiari était en voyage au Nigeria quand les européens arrivèrent au lac. Ils demandèrent aux populations, qui était leur chef. Il leur fut répondu que le chef était en voyage. Un premier changement d'importance survient lorsque l'administration coloniale met fin au pouvoir de Kiari Fougou Kaï et le fait remplacer par son frère. Celui-ci collecta les impôts et partit au Tchad pour dépenser l'argent. A son retour, lorsque

⁶Boulama Goni Kafou au village de Doro Léléwa, (entretien de décembre, 2010).

l'administration lui réclame les taxes fiscales, celui-ci répond qu'il ne l'avait pas encore collecté. Aussitôt, il fut remplacé par un certain Kaka Ari Madoui qui est chargé de collecter les impôts pour le pouvoir colonial.

Au Niger les Yedena ne sont représentés que par les Boudouma et occupent les îles et les rives du lac Tchad. Les groupes présents sont les boudjia, maibouloua, dallaa, koutaa, alia, Tallia, kabouga, madjigodjia (Madjiwadja⁷), djila, daguia, dilada, et gouria de l'archipel nord, et sud-est du lac Tchad et les trois fractions kouri des cantons de N'garangou de la communauté Dagouila, Isseïrom de la communauté Kouri Koura et Kouloudia de la communauté kouri kali qui occupent un carton de l'archipel sud-est.

Au Niger, le clan boudjia prédomine avec toute une série de lignage bien hiérarchisé (Figure 3). Si l'on s'en tenait au témoignage qui disait que Sado Saoram eut trois enfants et que maïbouloua serait l'ainé, mais du fait qu'ils sont numériquement peu nombreux, les boudjia sont plus représentés dans les pouvoirs locaux. De cette analyse historique, il est clair que le canton de N'guigmi est dominé par les bouloua et celui de Bosso, par les kladémia. Ces deux lignages qui ont depuis longtemps détenu le pouvoir boudouma se trouvent dans la limite de ces deux zones administrativement rattachées au lac Tchad. Aux deux zones sont rattachées les autres lignages, Grémaah, Dlabouloua, les Garaa, N'galaana, Kailooma, les Kayaa et les Kadidia assez fréquents à N'guigmi et Badamaa, Koloa, Baloua, Kailoma et Kairo peuplant Bosso.

Il est à noter que quelques incertitudes persistent du côté tchadien, et c'est, à propos des guria (gouria) qui ne représentent qu'une fraction ou une lignée du clan boudjia. L'analyse montre que la fraction guria au Tchad se particularise aujourd'hui comme un clan à part du fait de leur position dans une zone géographique distincte de leurs parents alliés du clan boudjia mieux représenté au Niger. C'est l'un des lignages boudjia qui est plus présent en territoire tchadien.

⁷ Ce sont les Kanembou et les Kanouri qui prononcent Madjiwadja

Au Niger, les Baloua incarnaient des pouvoirs, notamment mystiques, en communion avec la nature, ce qui les distingue fortement des deux autres clans. Ces pouvoirs, notamment ceux de protection du lac et d'organisation sur les îles des rites collectifs au cours desquels la communauté insulaire sollicitait les génies pour une meilleure protection et une bonne exploitation de ses ressources (bonne production de pêche). Cette organisation autocentrique est une preuve de solidarité entre famille, lignage, et clan et contribue au maintien de l'équilibre social et économique dans cette zone mouvementée.

Une des informations proches de celles issues de nos entretiens concernant la répartition clanique des Boudoumas est celle de Destenave (1903), qui propose une zonation des groupes Guria, les Modogogia et les Bougia dans la cuvette sud du lac. Selon lui, la cuvette nord est celle des pays Maibolloa et Bougia.

Heiss (2009, p.30), a tenté de catégoriser les Yedina en trois clans (Madjigodjia, Maibouloua et Gouria). Il a été signalé depuis le début du XIX siècle, déjà l'hégémonie de ce clan et la position dominante de son chef qui leur permet de s'imposer aux groupes yedina les plus proches ainsi qu'aux populations étrangères venues chercher refuge dans les îles du lac (Verlet 1967, p. 190). Les Madjiagodjia, sont moins présents en territoire nigérien avec une dizaine de lignées. Leur généalogie est bien représentée dans la partie tchadienne du lac Tchad grâce à l'occupation progressive des territoires.

3.3 Une population marginale très peu connue des autres

Une population boudouma est marginale et très peu connue (Niger, Nigeria, Tchad,) car elle est plus faible numériquement à l'échelle nationale. Il existe une distinction au sein de l'accroissement de la population du lac, entre partie nigérienne du lac moins peuplée et les côtes sud (Nigeria, Cameroun et Tchad). Ces côtes se sont peuplées rapidement en lien avec l'essor de systèmes agricoles très productifs ouverts aux marchés urbains de Maiduguri et N'Djaména et connectés précocement par des voix bitumées. A cela s'ajoutent le fait que les îles du lac en général, et celles du Niger en particulier,

échappent largement à l'influence de l'administration. Il est par ailleurs clair que la population lacustre varie en fonction des crues : les villages sont plus peuplés lors des grandes crues du lac et dépeuplés pendant les années de sécheresse lacustre comme en 2010. Les migrations rendent difficiles et éphémères ces recensements et autres enquêtes sur la démographie au lac et de sa périphérie immédiate. On estime à 40 000 personnes la population boudouma au Niger, une population qui semble être stationnaire, malgré un taux d'accroissement naturel de 2,7% par an, elle est susceptible, dans ces conditions, de diminuer d'ici 25 ans par ces nouvelles données.

Traditionnellement, les Boudouma étaient des éleveurs transhumants, constamment en mouvement d'une rive du lac à une autre à la recherche de pâturages pour leurs troupeaux, mais aussi pêcheurs et agriculteurs. Ceux du Niger migrent de façon saisonnière lors du retrait de lac comme durant la majeure partie des années 1990, mais regagnent les îles en cas de remplissage. Ils habitent principalement dans les îles, presque îles, et rives du lac Tchad. Ils sont regroupés en villages et campements dont le nombre est estimé à 150 îles⁸ plates ou hautes de dimensions très variées, sur les terres exondées, avec des rivages peu faciles d'accès, souvent occupées par des forêts de *Prosopis*.

Leur marginalisation géographique se double d'une marginalisation sociale du fait de leur faible accès aux services de base, notamment au système de santé et de l'éducation. En cas d'urgence, les patients éloignés des centres de santé sont aussi le plus souvent dépourvus de moyens pour s'administrer les premiers soins. Leur évacuation vers le centre de santé le plus proche peut alors être nécessaire, impliquant des trajets sur des distances pouvant dépasser les 30 km, avec des moyens de transport rudimentaires et sur des voies

⁸Île qui signifie : « *tsoukou* ou *tchoukouen* Kanouri » ou « *toumbou* » en Haoussa). La plupart des îles ont émergés de façon continue depuis l'assèchement de la cuvette nord du lac Tchad des années 1970.

difficiles, et une « migration sanitaire » vers le Nigéria pour les plus riches. En outre, ces communautés affichent des taux disproportionnés de tuberculose, des IST /VIH, etc. En outre, les traitements sont réduits à des produits vendus par des marchands ambulants. Ces produits sont mal conservés et ont souvent été exposés au soleil ou à l'humidité, et pour la plupart, la date de péremption est dépassée, (Kiari Fougou et Amadou, 2012, p 114).

Avant les indépendances du Niger en 1958, seuls quatre enfants issus des communautés boudouma ont fréquentés l'école moderne entre 1956 et 1959. A partir de 1970, période qui correspondait à une période relativement humide, seul le village de Tchoukoudjani disposait d'une école créée en 1970. A partir des années 2000, il faut noter que seuls Doro Léléwa dispose d'une école depuis 2002 comportant six salles de classe dont trois en paillote, Blatoungour en 2003, et l'école de Gadira depuis 2002 rarement fonctionnelle. A partir de 2012 une école a été créée à Féféwa. Pour l'ensemble de 5 écoles qui ont existé peu avant *Boko Haram*, un effectif de 341 élèves inscrits dans l'enseignement primaire pour 86 villages et un effectif de 40 000 habitants, soit une école pour 17 villages et 1,7 % des enfants scolarisés pour 110 000 habitants. De même, l'avenir des boudouma appauvri comme observé, dépend autant des efforts qui seront consentis pour développer des points d'eaux potables et les infrastructures routières.

Une marginalisation politique au Niger est notée, dans la mesure où leur niveau de participation aux processus de prise de décision au niveau de la commune reste encore faible. Ils sont sous représentés à de nombreux égards, il y a très peu de leurs images en dépit de leur contribution grâce à leur richesse culturelle à travers l'exposition de l'instrument musical traditionnel « *le biram* » au musée national de Niamey où sont rassemblées les pièces les plus importantes du patrimoine nigérien. Cet instrument qui faisait partie intégrante de la vie de cette communauté a tendance à disparaître. Les légendes qui entourent le « *biram* » font de cet instrument un symbole des savoirs ancestraux et divinatoires pour ces peuples. Ils apportent aussi une précieuse contribution au patrimoine mondial grâce à la

vache Kouri qui, aujourd'hui mérite d'être sauvegardée. Lorsque les Boudouma voient leur culture, et leurs visages, ils ont un sentiment d'appartenance et se sentent quand même appréciés. On les reconnaît dans le championnat national de sabre de la lutte traditionnelle.

4. Des communautés adaptées à un environnement mouvant

4.1 Gouvernance des Boudouma au Niger, au Tchad et au Nigéria

Au Niger, l'administration coloniale a créé trois zones (Tchoukoudjani, Fiéboulwa et Kiari N'gaweri) sous l'influence des Boudoumas. Avant 1945, dans la chefferie boudouma s'implantait sur l'île de Tchoukoudjani dans le canton de Bosso et à partir de 1945 une autre à Fié Boulwa dans le canton de N'guigmi et porteraient le pouvoir « Lawanal »⁹. Avant cette période, les chefs portaient le titre de « Fougou ». Au plan coutumier, presque tous les espaces lacustres sont contrôlés par les chefferies de N'guigmi et de Bosso les deux rattachées géographiquement au lac. En dépit des chefs qui sont nommés dans chaque village, les chefs des cantons des deux communes ont chacun leurs représentants notamment dans les gros villages reconnus administrativement (Doro Léléwa, Gadira, Karamga, Bloutoungour etc).

La chefferie de Tchoukoudjani s'est déplacée sur l'île de Gadira¹⁰ et de Doua, à cause de la baisse du lac. A l'époque, cette île qui est fondée par un éleveur boudouma kladémia du nom de Ari Kourno en 1958 qui régna pendant 20 ans (de 1958 à 1978) durant l'époque, où Gadira n'était qu'un îlot-banc. L'accession au titre de Lawan est héréditaire et élective dans la descendance de la famille des premiers occupants. Après la mort de Ari Kourno en

⁹ Le titre de Lawan ou chef de secteurs chez les Boudouma est réduit aujourd'hui à un Boulama ou chef de village.

¹⁰ L'île de Gadira est apparue depuis plus de 80 ans. Les premiers habitants étaient des Boudouma venus du Kanem. L'île a pris le nom de Gadira parce qu'une vache blanche tachetée de rouge (hagadra en langue boudouma) a été trouvée morte sur l'île. Le village est fondé par un éleveur Boudouma Kladémia du nom de Ari Kourno en 1958 qui régna pendant 20 ans (de 1958 à 1978). A l'époque, Gadira n'est qu'un îlot-banc.

1978, Lawan Aboucar Ichai lui succède jusqu'en 1987. De 1987 à 2000, son fils Boulama Abdou lui succéda. Le règne de Boulama Abdou a été marqué en grande partie par le dépeuplement du village suite à l'assèchement du lac et les conflits armés qui ont sévi dans cette zone de 1978 jusqu'aux décennies 1990 où les habitants ont ainsi migré vers le Nigeria et le Tchad. L'île de Gadira fut depuis longtemps une étape importante pour le transport du poisson vers les grands marchés et un important marché de bovins du lac. La période 1998-1999 marque la fin du conflit et l'abandon de l'ancien emplacement du village, qui est situé au sud de l'île, en faveur de l'emplacement actuel à la pointe nord. Boulama Fougou Kiarimi fils de Boulama Abdou était chef du village depuis l'an 2000.

Le départ des populations boudouma pour la cuvette sud lors de la phase d'assèchement de la partie nigérienne du lac au cours des années 1980-1990 a donc accentué l'affaiblissement leur pouvoir. La démarche pour les revendications des territoires a été amorcée dès 1995 par un leader boudouma¹¹. Elle s'est poursuivie au cours de l'année 1998-1999 lorsque les conditions hydrologiques très favorables ont permis aux Boudoumas de réinvestir le terroir nigérien suscitant les revendications territoriales et velléités d'autonomisation par rapport au pouvoir Kanouri comme évoqué auparavant. Les Boudoumas se sont battus avec acharnement au cours de la dernière décennie pour que leur soit accordé un pouvoir plus élargi que celui des « Boulama » qui incarne l'autorité coutumière et, qui gère les terres du terroir et arbitre les différents conflits au sein de sa communauté. L'emprise des Kanouri mobeur de Bosso a abouti à des confrontations violentes comme en 2006 sur

¹¹Kiari Fougou Laminou, un instituteur à la retraite « j'ai déposé le dossier pour la reconduction de la chefferie, boudouma, au Ministère de l'intérieur, à l'époque c'était Mr Abdou Labo qui fut ministre », (Entretien, décembre, j'ai lutté pour que la langue boudouma soit parlée à la radio et à la télévision, quelques années plus tard, le ministère avait sollicité, un animateur de la langue où j'ai envoyé le dossier d'un de mes anciens élèves à Tchoukoudjani en 1975, le seul boudouma qui a un niveau secondaire, par la suite la radio régionale de Diffa aussi avait commencé à diffuser l'information en boudouma), (entretien de décembre, 2010)

l'île de Tchillaoua, terre appartenant historiquement aux Yédina que le canton de Bosso aurait voulu céder aux communautés mobeurs de Baroua. Au Niger, les Boudoumas sont exclus du pouvoir coutumier car ils n'ont ni chefferie cantonale, ni chefferie de groupement.

On comptait peu avant la crise de Boko Haram plus de 86 chefs de villages au sein du territoire lacustre nigérien. Dans leur organisation il arrive qu'une île ou un village puisse avoir plusieurs chefs. C'est assez souvent pour les grandes îles qui s'étendent de 4 à 5 km de long comme Féféwa ou Doua (Doä), qui regroupent plusieurs quartiers, chacun a à sa tête un boulama dont le pouvoir s'étend sur la limite du quartier. Mais ils sont tous sous l'autonomie d'un chef légitime. Doua a ainsi 7 quartiers¹² dirigés chacun par un chef de terre qu'il soit autochtone ou migrant, nigérien ou non. Ces quartiers appelés « *ngouro* », (hameaux) qui désigne village en langue kanouri, sont distants de 500 m à 1 km les uns des autres, mais en réalité situés sur la même île.

En 2014, l'autonomisation inattendue des Boudouma s'est concrétisée avec la nomination de Boulama Fougou Kiarimi de Gadira à la tête du canton boudouma de la juridiction de Bosso, en attendant celle de N'guigmi. La population enthousiaste est alors sortie massivement devant la grande cour du chef sur l'île haute de Gadira pour fêter la victoire de la reconduction kladémia. Mais malheureusement certains leaders kanouri, ont à nouveau promu d'autres lignages que les Kladémia et ont conduit à des revendications du pouvoir par d'autres fractions boudouma.

Dans la cuvette nord au Nigeria par exemple, ils ont récemment acquis quelques cantons qu'ils appellent (Kaou Kiria, Madaye, Chouarom, Dougouri ... etc). La situation est toute différente dans la partie tchadienne, qui connaît des territoires qui sont propres à des familles, à des lignages et à des clans et connaissent des

¹² Le quartier 1 du chef Kadi Madoumi, un boudouma Kladémia ; le 2 de Madou Kaou, un kanouri Koubouri, le 3 de Malam Moustapha, un boudouma Warchoua, le quartier 4 de Goni Kangou un kanouri Koubouri, le 5 de Elhadji Hassan, un kanouri Koubouri également; le quartier 6 de Elhadji Awari, un boudouma Bouloua et le quartier 7 par Soumaila, un boudouma venant du Tchad.

positions comme chef des communautés¹³. Cela se traduit par la présence de plusieurs chefferies cantonales dont celle des Gouria dans l'archipel oriental de Bol qui daterait de depuis la période coloniale avec la formation et la consolidation d'une chefferie stable et puissante.

D'autres cantons et ceux récemment installés, sont Tataverom et Magui de la communauté boudjia, Kiskra de la communauté maïbouloua, TchoukouTalea de la communauté dallaa, Koulfoua de la communauté madjigodjia et Kangallam de la communauté killia.

Le contrôle du territoire lacustre est sujet de disputes entre les différents chefs coutumiers. Ce fut en particulier le cas pour l'île de Gadira qui appartenait à la commune de N'guigmi. Vers la fin des années 90, le chef de canton de Bosso avait fait une demande auprès de l'ancien chef de canton de N'guigmi qui aurait prêté l'île. C'est ainsi que les habitants de son canton sont venus occuper l'île d'une façon temporaire du fait que cet endroit s'avérait favorable à l'exploitation des ressources. Ainsi, sur accord du chef de canton N'guigmi, les habitants se sont déplacés vers Gadira pour les raisons agricoles et pastorales. Après le décès du chef de canton de N'guigmi en 1999, qui avait coïncidé avec le début d'une crue régulière du lac, le chef de canton de Bosso avait tenté d'incorporer cette île dans la commune de Bosso. Du fait de la variabilité du lac, une augmentation de la pression foncière s'observe et la cuvette nigérienne devient très importante avec une monétarisation et une appropriation rigoureuse pour l'accès aux ressources naturelles et la montée des tensions. Les pouvoirs locaux auxquels on reconnaît un pouvoir sur l'attribution des mares de pêche (et les systèmes de *doumba* et de motopompes) et des zones de culture avec des

¹³Les Guria du clan Boudjia qui détiennent depuis longtemps la chefferie du canton de Bol (Mai Issoufou M'Bodou M'Bami), les Yédima ou Hedma du clan Boudjia à Tadavirom (Tadabirom) (Mai GanaChetima) et à Kindjeria (Mai KiariKaka décédé en 2012), les Dalla à Ngouboua (Mai Kolé Ali) qui sont tous issus du clan Boudjia, les Maïdjougodjia à Songolé (Mai Madou Kangoui) et les Rigaa du clan Maïbouloua à Kiskra (Mai Aba M'boTouo décédé le 12 décembre au moment de la rédaction de l'article) ...etc (Entretien avec les communautés boudoumas, décembre 2010 Kindjeria et Doroléwa, août 2017 à Bol).

problèmes des attributions foncières, alors que les « villages » sont en fait mobiles, se déplaçant en fonction des crues mais gardent la mémoire des possessions passées.

4.2 Les boudouma dans le pôle de développement du lac

Les communautés boudouma exploitent le lac Tchad grâce à un système productif basé sur la multi-activité pour diversifier leur économie et répondre à l'insécurité alimentaire. Elles vivaient traditionnellement de l'élevage¹⁴ et forment un groupe où chaque famille dispose d'un troupeau de la race bovine Kouri, spécifique au lac. La taille du troupeau varie d'un ménage à l'autre mais reste central dans le système de production Boudouma qui est essentiellement pastoral. Ces communautés se sont lancées dans le boom économique à travers le commerce de poisson, de bétail et des produits agricoles et sont devenus de gros producteurs et commerçants.

L'écosystème mouvant du lac Tchad et l'introduction de la nasse malienne, un engin de pêche très facile à manœuvrer et ayant permis d'améliorer le rendement a contraint les Boudouma à changer de comportement vis-à-vis de la pêche qui est devenue d'un bon rapport avec le développement du marché nigérian. Le chef de l'île de Kabeda, un Boudouma de 65 ans raconte en avril 2011, qu'« il y a un peu plus de 50 ans, nous payons l'impôt pour nous et pour nos bœufs. Il n'y avait pas à côté les marchés où nous pouvions vendre nos bœufs et payer les impôts. Nous partions jusqu'au marché de Kano au Nigéria. La distance a fait que nous nous sommes lancés dans la capture de poisson pour le vendre au marché de

¹⁴En raison de la forte implication de cette communauté à la pratique de l'élevage, beaucoup de îles situées dans la partie nigérienne ont tirés leurs de la race bovine Kouri on peut citer le cas de Haboula, Hakadaboua, Hakaria, Hatrouwa, Hakoulia, Hakéroa, Hadaalla, Haborou, Hakouikoumboua, Hakouikléa, Hambalam, Hagadra (actuelle Gadira) ...ect. Le préfixe « ha » désigne vache et le suffixe qui l'accompagne dépend donc de la couleur de la robe ou de l'appellation de l'animal faite par son propriétaire en langue Boudouma.

Tchoukoudjani »).

Il n'y a que peu ou pas de Yédina qui se consacrent exclusivement à la pêche et qui deviennent pêcheurs professionnels. Ceci explique que ce sont essentiellement les immigrants qui font de la pêche leur activité principale et en tire de très grands bénéfices (Heiss, 2009). Le capital issu de la vente du poisson par les boudoumas sert essentiellement à se procurer des gros ruminants (bovins) en cas de bonne production et des petits ruminants en cas de déficit de production (ovins, caprins). C'est ce que confirment les enquêtes réalisées en 2011 confortant la position des Boudouma à la pêche que 76 % des Boudouma ont déclaré pratiquer la pêche pour acheter des bœufs (Kiari Fougou, 2014, p.102). La production et le commerce du poisson fumé sont signalés dès le début XX^{ème} mais la pêche reste une activité peu prestigieuse, un travail de pauvre, l'élevage est valorisé, car c'est là où la richesse est capitalisée. Quand on est riche, on est éleveur mais pas pêcheur. Le poisson a occupé une place privilégiée dans les flux commerciaux du lac avec le renforcement de la filière pêche dans les années 50 et 60, par rapport à la demande solvable et accessible des grandes villes du Nigeria.

5. Discussion

Au gré des fluctuations des eaux du lac Tchad les communautés boudouma exercent leurs activités socio-économiques. Autrefois, les Boudouma vivaient presque en autarcie mais complètent leurs besoins par le phénomène de razzia. La période coloniale a mis fin aux pratiques de Razzias chez les Boudouma qui ont intégré le rang et payé les impôts et les autres taxes perçues par l'État. De nombreux auteurs ont témoigné que la guerre et les pillages étaient désignés comme le phénomène central qui rendait compte de leur activité ainsi que de leurs rapports avec les populations voisines (Tilho 1906 ; Talbot 1911 ; Natchigal, 1981 ; Verlet, 1967). Cette situation les met hors du circuit de développement amorcé par les pouvoirs publics. Le milieu au cours de son existence a fait l'objet de convoitise de différentes communautés.

L'organisation sociale des boudouma n'a pas subi des modifications

au cours du temps malgré les résistances opposées parfois par ce peuple. Les changements de leur environnement ne semblent pas avoir profondément affecté leurs normes de relations sociales internes (Anderson et Monimart, 2009, p.69). Cette organisation sociale bien structurée semble être aussi un frein pour l'ouverture à d'autres cultures extérieures d'où les difficultés d'accepter certaines innovations. Toutefois, ce groupe a été estimé à 54 800 individus, dont 51 600 au Tchad lors d'un recensement en 1993 (RGPH1, 1993), ce qui ferait actuellement environ 110 000 avec un taux de 3% / an autour du lac Tchad. Destenav (1903, p.333) les regroupe à 17 000 personnes dans la cuvette sud du lac Tchad, Le Rouvreur (1962) estime leur nombre à 25 000 personnes, tandis que Bouquet (1990) estime à 40 000 individus en 1990. L'importance relative des boudouma dont un explorateur français (Destenave 1903) au début du siècle dernier disait qu'ils étaient déjà en diminution, comparé aux chiffres de 2 millions, la population qui profite directement des ressources du lac (Lemoalle & Magrin, 2014, p.601).

Un niveau relativement bas, à peine 2 % des enfants de pêcheurs fréquentent effectivement l'école moderne (Kiari Fougou, 2009, p.9). Une situation de faibles couvertures observées dans la partie tchadienne de la cuvette sud du lac où, malgré les efforts de constructions d'écoles par le gouvernement ces dernières années, 37,5 % des salles de classe dans l'enseignement primaire sont construites en banco et en secco (République du Tchad, 2012).

Des velléités de pouvoir sur cette zone, se sont faites sentir à chaque modification et à chaque épisode d'évolution du lac. Les revendications territoriales tout à fait légitimes qu'elles présentent semblent ne pas trouver d'écho favorable. Par la suite, l'administration coloniale a créé trois secteurs Boudouma qui fait placer les Boudouma sous le commandement de la dynastie Tomagri¹⁵ (fraction Kanembou) de N'guigmi », (Anderson, 2008) et par la suite dès l'indépendance du Niger en 1960 sous la

¹⁵Toumagri est un groupe résiduel de Kanouri autochtone qui sont présent à N'guigmi et nulle part ailleurs.

responsabilité des mobeurs à Bosso. Les Yedena ont refusé cette aliénation et suite aux affrontements avec les prétendus colonisateurs ont gagné leur cause (Anderson, 2008, P.69). La complexité de la situation comme celle de dispute s'est faite entre le Cameroun et le Nigeria sur l'île de Darak située sur le territoire du Cameroun où l'administration nigériane qui avait suivi ses migrants en étendant en territoire camerounais l'exercice de l'Etat du Nigeria (Abdourahaman, 2008, p.10).

Les boudouma qui ne considèrent leur statut social qu'au nombre de tête de bœufs sont obligés d'adopter la pêche sous l'effet de la variabilité lacustre. L'élevage comme activité primordiale a été reconnue chez les boudouma par de nombreux explorateurs qui ont visité le lac au cours du XIX^{ème} siècle comme en atteste de nombreux écrits du XX^{ème} siècle (Blache et Miton, 1962, Le Rouvreur, 1962, p 2019, Bouquet 1990, p.202). Cette activité est complétée par la pêche artisanale grâce à l'apparition d'un nouvel environnement technique et commercial : l'importation d'hameçons européens à partir de 1925, l'introduction du fil de coton vers 1940, puis de nylon à la fin des années 1950, qui remplace les fibres locales en *Calotropis* ou en *Hyphaene*, mais aussi l'usage des moteurs hors-bord et la construction de routes vers les centres urbains des quatre pays riverains, qui ouvrent des débouchés commerciaux. L'introduction de la fabrication du banda, le poisson fumé, augmente significativement le marché du poisson et des événements comme des mortalités dans les troupeaux depuis la grande crue de 1956. Au Niger, des dizaines de voitures permettent d'acheminer chaque semaine le poisson fumé à partir de marchés de collecte de Doro Léléwa, de Liberia, de Gadira ou de Blatoungour vers Baga et Maiduguri (N'garessem et Kiari Fougou, 2015, p.133). Les revenus de la pêche sont investis dans le renouvellement du cheptel en diminution.

La pêche était une activité déshonorante et de nombreux poissons séchés, de très grande taille, pêchés par les esclaves des Boudouma (Talbot, 1911 p.246). Les travaux les plus récents de Dehnhard et Heiss, (2009), signalent qu'il y a aussi une logique qui pousse les

Yédina au Tchad à combiner l'agriculture pour l'auto-subsistance, la pêche pour générer du capital, et l'élevage qui est le but final. Les Yédina ressentent une certaine distance par rapport à la pêche et s'y emploient beaucoup moins qu'il ne serait possible de le faire ». La pêche a une fonction plutôt subordonnée dans l'économie individuelle et se manifeste dans le fait qu'il n'y a que peu ou pas de Yédina qui se consacrent exclusivement à la pêche et qui deviennent pêcheur professionnel malgré le fait que les immigrants qui se livrent principalement à la pêche réalisent de très grands bénéfices (Heiss, 2009). La base communautaire des boudouma n'est pas un mal en soit. Il suffit pour les pouvoirs publics de canaliser les énergies de ces peuples pour en faire un élément catalyseur du développement. L'heure n'est plus à l'autocentrisme. Ce qui est sûr, rien ne sera comme auparavant. Le phénomène de Boko Haram est venu bouleverser les systèmes de fonctionnement de ces communautés.

En définitif, le parcours socio-économique du milieu boudouma est atypique. D'une société fortement structurée, elle a su garder ses spécificités. En outre, elle a été un frein à son développement par sa résistance à l'innovation. Par ailleurs, l'absence des pouvoirs publics dans ce milieu s'est traduite par l'absence des infrastructures de base impactant négativement ses conditions de vie. Par-dessus tout, les communautés boudouma contribuent sans nul doute à l'économie de la sous-région. L'avènement du phénomène Boko Haram a nuit grandement aux efforts faits par ces communautés qui se bat tous les pour sortir des difficultés.

La prise en compte de ces communautés dans la planification du développement est attendue des pouvoirs publics.

Conclusion

Les Boudouma du lac Tchad sont des communautés socialement très structurées, ce qui leur a permis de marquer leur existence. La transformation progressive du lac Tchad en un milieu palustre a constitué une opportunité de préservation des ressources. La disponibilité des terres, du fourrage et le maintien de zones de pêche accessibles par voie terrestre a contribué au développement

d'une multi-activité chez ces communautés. Cette multi-activité a souvent été mise au service de l'activité antérieure, servant de mobilisation de fond pour investir dans l'élevage. Peuple assez défavorisé par l'administration centrale, il dispose de peu d'infrastructures socio-éducatives et sanitaires de base. Un regain de revendication identitaire a permis la reconnaissance dans la cohésion sociale de cette communauté. La spécificité observée de ces communautés est un atout à promouvoir à cette ère de mondialisation où l'identité sociale est souvent fondue dans la globalité. Du fait de leur participation à l'économie nationale en général et de l'économie du lac en particulier, une attention particulière doit leur être accordée pour la survie de ces communautés du point de vue sécuritaire, éducative, sanitaire, sociale. Les communautés boudouma sont appelées à faire valoir leur capacité de production et les pouvoirs publics sont invités à avoir d'égard pour ces peuples pour les intégrer dans le circuit de développement.

Références bibliographiques

Anderson S., Monimart M., 2009, *Recherche sur les stratégies d'adaptation des groupes pasteurs de la région de Diffa, Niger oriental. Études de cas : Arabes Mohamid, Arabes Ouléd Sliman, Toubou Teda, Fulbé, Boudouma, WodaaBe*. Rapport de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), 92 pages

Anderson S., 2008, *La mobilité pastorale : Les apports économiques de l'élevage mobile en milieu principalement agricole, étude de trois communes dans le sud Diffa. Région de Diffa, Niger*. DED/ZFD, Diffa, 68 p.

BAROIN Catherine., 2003. *What do we know about the buduma?*, actes du colloque Méga Tchad de Maiduguri, "man and the lake", Baroin, C., Seidensticker-Brikay G., Tidjani K. (eds.), 2-10 décembre 2003: 199-217.

BOUQUET Christian, 1990. *Insulaires et riverains du lac Tchad. Etude géographique*, 2 vols, Paris, Harmattan, 415 + 464 pp.

CHAPELLE Jean., 1986, *Le peuple tchadien : ses racines et sa vie quotidienne*, 2^{ème} éd, Paris L'Harmattan, p. 17.

Denham D., Clapperton H., Oudney W., 1828, *Voyages et découvertes dans le nord et dans les parties centrales de l'Afrique, excécutés pendant les années 1822, 1823 et 1824 par les major Denham, le Capitaine Claperton et feu le Dr Oudney* : Arthus Bertrand (traduit de l'anglais par MM Eyries et de Larenaudière) Vol 2, Paris 378 p.

Dehnhard B., Heiss J-P, 2009, « Les relations entre les Yédina (ou Boudouma) et les étrangers ». In : TOURNEUX Henry et WOIN Noé (eds.), *Migrations et mobilité spatiale dans le bassin du lac Tchad*, Actes du 8^{ème} colloque international du réseau Méga-Tchad, Maroua(Cameroun), 31 octobre- 3 novembre 2005, Paris : IRD, CD rom, pp.555-586.1902-Juin 1903, 331-38.

Foureau F., 1902, *D'Alger au Congo par le lac Tchad, Mission saharienne Foureau Lamy*, Paris, Masson, p. 618

Heiss J.P., 2009, *How to Explain Access to the field? Lesson from fieldwork among Yedina (or Buduma) of the lake Chad*. *Antropos*.104 209 : 25-45.

Kiari Fougou H., 2009. *Conséquences de la variabilité du niveau du lac sur les activités des pêcheurs de la rive nigérienne du lac Tchad*, mémoire de DEA, 79 p.

KIARI FOUGOU Hadiza, 2014, *Impacts des variations du niveau du lac Tchad sur les activités socio-économiques des pêcheurs de la partie nigérienne*, Thèse de Doctorat, Discipline : Géographie. Option, Aménagement et gestion des espaces ruraux, Université Abdou Moumouni de Niamey, 314 p.

KIARI FOUGOU Hadiza., BOUREIMA Amadou, « 2012, « Cadre de vie et santé des pêcheurs de la partie nigérienne du lac Tchad » In Rothmaler, Eva ; Tchokothe, Rémi ; Tourneux, Henry (éditeurs), *Man and Health in the Lake Chad/ L'homme et la santé dans le bassin du lac*, Bayreuth (Allemagne), université de Bigsas, Proceedings of the 14th MEGA-CHAD Conference, 15-17 avril 2010, Topics in

Interdisciplinary African Studies Volume.27- Rüdiger Köppe Verlag, Köln, pp 109- 120.

KIARI FOUGOU Hadiza., LEMOALLE Jacques, 2016, *Le commerce de poisson dans la partie nigérienne du lac Tchad : analyse de l'évolution des circuits*, pp 93-112 acte du 1^{er} Colloque International sur la culture de la paix et le développement dans le Bassin du Lac Tchad « Cléwa Salai » Université de Diffa, Diffa du 02 au 04 novembre 2015, édition Kashingo, 19 p.

LEMOALLE Jacques., MAGRIN Géraud., 2014. *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*, CBLT, Marseille, IRD Editions, 216 p. + clé USB (+ contributions intégrales des experts sur clé USB : 638p.)

Nachtigal, G., 1980. *Sahara and Sudan. Vol II. Kawar, Bornu, Kanem, Borku, Ennedi. Translated by A.G.B. Fisher and H.J. Fisher.* London: C. Hurst and Atlantic Highlands (USA) Humanities Press International, 540 p.

N'GARESSEM Goltob Mbaye, KIARI FOUGOU Hadiza, 2015, « Conservation et commercialisation du poisson », pp 134-136 *In* Magrin G., Lemoalle J., Pourtier R. (dir.), *Atlas du lac Tchad*, Paris, N'Djaména, Rép. du Tchad, AFD, IRD, Paris, Passages.

MAGRIN Géraud et De Monclos M-A P., 2018, *Crise et développement : la région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*, Editions AFD, IRD 291p.

REPUBLIQUE DU TCHAD, 2012, *Annuaire statistique de l'Education. Année scolaire 2010-2011*, Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Education civique et Ministère de l'Enseignement Secondaire, Direction des Statistiques et de la Carte Scolaire, 188 p.

Sambo A., 2010. *Les cours d'eau transfrontaliers dans le bassin du lac Tchad : accès, gestion et conflits (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles)*. Thèse de doctorat / Ph.D d'histoire, Université de N'gaoundéré, 344 p.

SEIGNOBOS Christian., 2015. « Les populations du lac Tchad : Un patchwork ethnique complexe et mouvant ». Pp 70-73, *In* Magrin

KIARI F. H., *Le tissu social Boudouma à l'épreuve des enjeux de développement...*

G., Lemoalle J., Pourtier R. (dir.). *Atlas du lac Tchad*. Paris Passages, N° spécial 183, 227 p.

Tilho J., 1928, Document scientifique de la mission Tilho (1906-1909), Imprimerie nationale, Paris, Tom 1 : 412 p.

Talbot P A., 1911. 'Lake Chad', *The geographical journal*, 38 (3) : 269-78.

Verlet M., 1967, «Le gouvernement des hommes chez les yédina du lac Tchad dans le courant du XIX ème siècle», *cahiers d'études africaines* , 25, pp. 190-193.